

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 60 (1980)
Heft: 4

Artikel: Les relations franco-suissees et les industries suisses en France en 1980 : excédent d'un milliard de francs français par mois en faveur de la France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations franco-suisses et les industries suisses en France en 1980

*Excédent d'un milliard de francs français
par mois en faveur de la France*

Le matériel statistique disponible révèle généralement un développement marqué des relations économiques entre la Suisse et la France en 1980. La même constatation ressort des indications fournies par les entreprises. De plus les cours de change ont oscillé dans d'étroites limites, ignorant même la différence pourtant notable des taux d'inflation constatés de part et d'autre du Jura. Enfin, les transactions bancaires au titre des prêts suisses à des emprunteurs français de droit public s'inscrivent de nouveau à un niveau élevé, voisin du record atteint en 1979 : 1,673 milliard de FS de janvier à novembre 1980 contre 2,39 milliards de janvier à décembre 1979 (voir également sous « Coup d'œil sur l'économie franco-suisse »).

À première vue, on peut être tenté de ne voir dans cette évolution que des aspects positifs. Un examen plus poussé fait pourtant apparaître des données qui nuancent l'impression première. S'il est vrai que les échanges bilatéraux se sont fortement accrus, l'augmentation du volume d'affaires qu'ils traduisent s'accompagne dans tous les secteurs d'activité de pressions plus fortes sur les marges... et les résultats. D'autre part, à une concurrence plus âpre que signale la totalité des entreprises interrogées, s'ajoute une moindre croissance, voire un rétrécissement, des marchés auquel les sociétés ont à faire face. C'est le cas du secteur des biens de consommation tout comme du secteur des biens d'investissement. Enfin, l'incertitude générale signalée en introduction à notre analyse de 1979 (Revue économique franco-suisse, 4/79 p. 25) persiste et s'aggrave en partie. La dégradation de l'emploi en France et le ralentissement attendu en Suisse fournissent des éléments d'appréciation pour le moins préoccupants étant donnée l'ampleur des déséquilibres internationaux.

En cette fin d'année, il est pourtant une constatation qui s'impose à l'esprit : les relations économiques franco-suisses demeurent solides. Dans la mesure où elles sont significatives de relations humaines, elles font partie de cette communauté d'intérêt digne d'attention et de sollicitude. En 1980, les échanges franco-suisses « visibles » et les exportations directes des sociétés industrielles suisses installées en France procureront à cette dernière un excédent de devises de l'ordre de douze milliards de francs. C'est de loin l'actif le plus élevé que la France enregistre

avec n'importe lequel de ses partenaires étrangers. On peut se demander dans ces conditions si le maintien d'une réglementation par rapport au traitement communautaire en matière d'investissement a encore un sens. Alors que les capitaux venus d'Angleterre ou d'Allemagne peuvent s'investir en France moyennant simple déclaration, les capitaux non originaires de la Communauté sont toujours maintenus à distance par une réglementation qui limite à moins de 20 pour cent du capital social leur libre accès aux sociétés de droit français.

Le ralentissement des activités économiques en France a eu pour effet d'exacerber la concurrence. D'une manière générale, les entreprises suisses en France et les exportateurs suisses présents sur le marché français l'ont plus durement ressentie en 1980 qu'au cours des deux années précédentes. En ce qui concerne l'approvisionnement du marché suisse par les exportateurs français, ces derniers ont subi de plein fouet les conséquences de la hausse des coûts français de quelque douze pour cent sur un marché suisse où le renchérissement moyen était de l'ordre de 4,5 pour cent. Aucune appréciation du franc suisse n'est venue, cette fois, compenser cette différence de dérapage des coûts et des prix. On peut en conclure que les affaires sont devenues plus difficiles sans toutefois que ces difficultés se répercutent sur les chiffres d'affaires qui demeurent en augmentation marquée.

1. Les échanges commerciaux

Les échanges visibles entre la France et la Suisse ont poursuivi leur progression au cours des dix premiers mois de l'année 1980. D'après les mesures statistiques disponibles en fin d'année, le courant d'échange France-Suisse exprimé en francs suisses s'est accru de 21 pour cent, le courant en sens inverse de 23 pour cent. Ces données – en dépit du fait qu'elles ne portent pas sur la totalité des douze mois – font apparaître une nette accélération des échanges. En effet, en 1979 les importations suisses de France avaient augmenté de 18,7 pour cent par rapport à 1978 et les importations françaises de Suisse de 6,5 pour cent. C'est donc surtout le courant d'affaires Suisse-France qui semble avoir bénéficié de la conjoncture.

Mais il convient de noter qu'en dépit de son haut degré de spécialisation, l'industrie suisse n'échappe pas à l'âpreté de la concurrence. Le prix moyen de la tonne exportée de Suisse était de 8 200 FS en 1972. Après avoir atteint 9 716 FS en 1977, il s'est replié à 8 900 FS en 1979. Quant au prix moyen de la tonne importée, il a régulièrement augmenté de 925 FS en 1972 à 1 426 FS en 1979. Ainsi, les Suisses paient leurs importations 54 pour cent plus cher qu'en 1972 alors que le prix de leurs exportations n'a été relevé que de moins de 9 pour cent. Voilà une détérioration des termes de l'échange qui ne passe pas inaperçue. La plus-value globale de l'économie est moins rémunérée qu'avant la crise du pétrole. Sans doute pourrait-on faire la même observation au sujet de tous les pays industrialisés. Elle explique largement les remarques qu'on peut faire au sujet des relations franco-suisse.

Sur le plan de leur « efficacité monétaire », ces échanges commerciaux se distinguent en 1980 par un nouvel et substantiel accroissement de l'excédent au profit de la France. À la fin de l'année, il atteindra sans doute 7,5 milliards de francs français. Rappelons qu'ayant produit un excédent de 6,5 milliards en 1979, la Suisse était déjà, il y a un an, le partenaire commercial le plus « intéressant » de la France. L'excédent 1980 la confirmera probablement dans cette position.

Comme par le passé, les sociétés industrielles suisses installées en France ont poursuivi leur effort d'exportation vers les marchés étrangers. Dans la mesure où le marché français présentait des signes de faiblesse ou d'essoufflement, elles ont intensifié la recherche de débouchés étrangers. Au niveau des directions de groupe (en Suisse) une mise en œuvre plus sélective des capacités disponibles a également conduit à l'attribution de commandes aux filiales françaises. Dans l'ensemble, il apparaît qu'une meilleure utilisation du potentiel qu'offrent les sociétés multinationales est en cours.

Selon les indications que nous avons recueillies auprès des entreprises les plus représentatives, l'exportation des sociétés industrielles suisses en France a notablement augmenté au cours de 1980. En valeur relative, cette augmentation se situe probablement à quelque quinze pour cent. Étant donné qu'il s'agit de chiffres globaux, et en partie approximatifs, fournis par les entreprises il n'est pas possible de leur attribuer une valeur de statistique. Aussi ne sont-ils pas comparables scientifiquement d'une année à l'autre. Ces restrictions faites, voici dans quels ordres de grandeur s'inscrivent les exportations industrielles des sociétés suisses de France.

Exportations des entreprises suisses de France (1980)	En millions de FF
Bâtiment (Ciments, ascenseurs, chauffage, climatisation)	115
Alimentation (Produits, spécialité, restauration collective)	1 800
Machines et équipement industriel	730
Chimie et produits pharmaceutiques	1 360
Installations et équipements électriques ..	702
Chaussures	50
ENSEMBLE	4 757

Ces chiffres appellent les observations suivantes : Notre enquête de fin 1979 avait révélé un total d'exportations des sociétés industrielles suisses de France de 3,875 milliards de francs français. Par conséquent, l'augmentation intervenue en un an serait de l'ordre de 23 pour cent. Il convient de noter cependant qu'en 1979 les exportations de chaus-

sures étaient très nettement sous-évaluées. « L'augmentation » que fait apparaître le chiffre ci-dessus corrige cette sous-évaluation sans être significative d'une croissance. D'autre part, les exportations du Bâtiment étaient légèrement surévaluées en 1979 et semblent, en plus, s'être rétrécies en 1980. Enfin, au poste « Machines et équipement industriel » une société qui exporte pour 220 millions (1980) entre pour la première fois dans le cadre de notre investigation. Par conséquent, les tableaux 1979 et 1980 ne sont pas totalement comparables.

Comme toute enquête par sondage, notre investigation est incomplète. Il est probable qu'une étude scientifique appuyée sur un matériel comptable sans lacunes aboutirait à un total d'exportations suisses à partir de la France, donc génératrices de devises, de l'ordre de cinq milliards de francs français, voire plus. À l'heure où les autorités françaises insistent sur la nécessité de produire par l'exportation les devises indispensables à l'approvisionnement énergétique du pays, il n'est pas inutile de relever que les échanges bilatéraux franco-suisse et les exportations des sociétés suisses de France produisent bon an mal an un milliard de francs par mois.

2. Présence humaine

À la base des activités franco-suisse, il y a une forte présence humaine représentée par une communauté de quelque 92 000 Suisses résidant en France, dont plus de deux tiers de doubles-nationaux, par quelque quatre-vingt-mille emplois assurés par les sociétés suisses en France et, enfin, par plus de quarante mille emplois assurés en Suisse à la main-d'œuvre frontalière française. Selon les statistiques les plus récentes, les Français participent avec 9,7 pour cent (68 800) à la main-d'œuvre étrangère de Suisse et occupent ainsi le troisième rang après les Italiens (42,6 %) et les Espagnols (12,1 %). Au total, c'est un potentiel humain considérable qui participe à un titre ou à un autre aux multiples activités économiques franco-suisse.

En ce qui concerne le chiffre des Suisses résidant en France, la Suisse procède à leur recensement triennal dont les résultats seront disponibles au début de 1981. Il semble que le nombre des doubles-nationaux ait poursuivi son mouvement de déclin amorcé en 1978 pour se situer actuellement légèrement au-dessous de 66 000. Les nationaux suisses n'ayant pas d'autre nationalité pourraient avoir régressé un peu plus fortement en raison du blocage de l'immigration extra-communautaire. La communauté des Suisses d'Allemagne fédérale (hormis les doubles-nationaux) a sans doute dépassé celle de France en 1980.

Durant de nombreuses années, la Suisse avait une réputation de xénophobe à la suite d'initiatives politiques – d'ailleurs mises en échec – tendant à restreindre l'immigration. Il est significatif qu'à l'heure présente, les conditions de l'immigration en France sont nettement plus restrictives que celles pratiquées par la Suisse. On observe qu'il n'y a pratiquement pas de nouvelles admissions en France au titre du travail et du séjour alors qu'un flux d'immigration de France en Suisse subsiste. On note également que les allocations consenties par la France aux travailleurs étrangers qui réintègrent leur patrie de leur plein gré ne sont pas attribuées aux Suisses qui rentrent. Étant donnée l'ampleur du chômage en France, les restrictions et certaines inéquités de traitement pourraient peut-être trouver leur explication dans la nécessité de parer au plus pressé et surtout de remédier aux situations les plus délicates.

Les emplois dans les entreprises suisses de France n'ont que peu varié en 1980. Hormis des ajustements – en hausse ou en baisse – et qui semblent limités à quelques secteurs, aucun licenciement collectif ne nous est signalé.

En revanche, la plupart des sociétés ne remplacent que parcimonieusement – voire pas du tout – les départs naturels. Après les délestages d'effectif intervenus en 1979, l'année qui s'achève semble caractérisée par une diminution de l'emploi moindre dans les entreprises suisses que dans la moyenne nationale.

Pour sa part, le mouvement des naturalisations de citoyens suisses par les autorités françaises semble se ralentir, confirmant ainsi la tendance amorcée dès 1978.

Nombre des Suisses naturalisés Français	Par décret	Par déclaration acquisitive
1973	86	37
1974	76	267
1975	101	368
1976	148	390
1977*	155	421
1978	110	460
1979	102	425
1980 (premier semestre) .	27	194

Selon les indications des autorités françaises compétentes, on peut effectivement constater une diminution des demandes de naturalisation présentées par des Suisses. Toutefois, il est trop tôt pour interpréter correctement le phénomène. On signale également que le nombre des décrets et déclarations attendu pour les derniers mois de l'année pourrait être en légère augmentation. Enfin, les autorités françaises affirment n'avoir introduit récemment aucune mesure restrictive particulière en ce qui concerne l'octroi de la nationalité française à des citoyens suisses.

Une nouvelle augmentation des emplois suisses assurés à la main-d'œuvre frontalière française est intervenue depuis l'année dernière. Elle témoigne de la conjoncture relativement favorable dont bénéficie l'économie suisse.

Main-d'œuvre frontalière occupée en Suisse	
Frontaliers au total :	
Fin août 1974	110 809 personnes
Fin août 1975 (- 10,3 %)	99 373 personnes
Fin août 1976 (- 14,0 %)	85 184 personnes
Fin août 1977 (- 2,4 %)	83 097 personnes
Fin août 1978 (+ 7,8 %)	89 440 personnes
Fin août 1979 (+ 2,6 %)	91 852 personnes
Fin août 1980 (+ 9,3 %)	100 404 personnes
Dont frontaliers français :	
Fin août 1974	48 296 personnes
Fin août 1975 (- 10,5 %)	43 191 personnes
Fin août 1976 (- 15,5 %)	36 431 personnes
Fin août 1977 (- 3,6 %)	35 322 personnes
Fin août 1978 (+ 6,0 %)	37 451 personnes
Fin août 1979 (+ 5,0 %)	39 307 personnes
Fin août 1980 (+ 6,9 %)	42 036 personnes

Le retournement de tendance constaté dès 1978 se poursuit et s'est même légèrement accéléré en 1979/80. Il convient cependant de noter que le mouvement semble privilégier les frontaliers allemands. En tout état de cause, les perspectives économiques pourraient à nouveau s'assombrir en 1981, ce dont la main-d'œuvre frontalière pourrait se ressentir par une moindre progression de la demande de la part de l'industrie suisse. Rappelons à ce sujet que selon les projections les plus récentes, le taux de chômage en Suisse devrait se situer largement au-dessous de 1 pour cent en 1981.

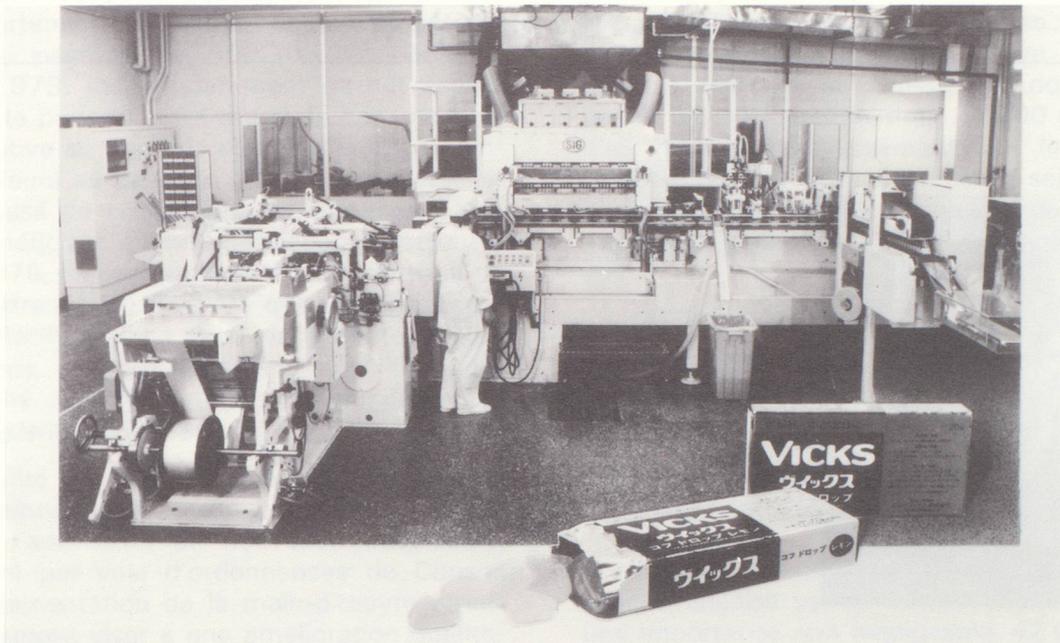
3. Présence industrielle

Au cours de l'année qui s'achève, les entreprises suisses de France ont eu moins de problèmes avec les fluctuations du taux de change, celles-ci s'étant limitées à des oscillations de faible ampleur autour de 1 FS pour 2,50 FF. Les relations avec les sociétés-mères s'en sont trouvées allégées à maints égards. D'autres difficultés ont parfois pris le relais. D'une manière générale, les sociétés suisses installées en France pratiquent le « partage solidaire » des problèmes avec leurs concurrents français, bien qu'à certains égards leur position d'« étrangers » soit à l'origine de difficultés aussi bien avec l'administration qu'avec les organisations syndicales. D'après les informations en notre possession, l'année s'achève sans conflit social majeur.

a) Les activités liées au bâtiment ont continué à souffrir de la dépression générale de la demande privée. Au cours du premier semestre, les ventes de ciment avaient démarré à vive allure alors que la demande s'est lourdement tassée au deuxième semestre. Si des augmentations de chiffre d'affaires ont été réalisées, elles tiennent essentiellement à la hausse des prix de l'énergie qui interviennent désormais pour 35-50 % dans le prix du ciment. D'importants investissements sont en cours. Quant aux activités du « second œuvre », les sociétés signalent un mouvement d'affaires étale avec des effectifs sans changements. Les grandes installations d'ascenseurs, de chauffage et climatisation – spécialités des sociétés suisses de la place – sont peu demandées dans une conjoncture où l'attrait de la maison individuelle semble bénéficier de la préférence du public. Les commandes au titre des économies d'énergie commencent à rendre ainsi que certains grands chantiers. En dehors d'une incitation gouvernementale et de quelques marchés d'exportation, notamment au Moyen-Orient, on n'attend pas de redressement spectaculaire à moyen terme.

b) Dans le secteur des biens d'équipement, la demande de machines et d'installations de meunerie, de silotage, d'aliments composés et d'installations portuaires est en reprise. La qualité suisse offerte dans ces spécialités est toujours reconnue et demandée en dépit d'une concurrence italienne sauvage. En revanche les machines de fonte à injecter souffrent de mévente sans doute liée à la crise qui sévit dans l'automobile. Dans les industries de machines et installations électriques, les commandes sont en reprise, de même que dans le matériel ferroviaire. Mais comme l'évolution est fortement contrastée d'une branche à l'autre, ce n'est pas une tendance générale qui se dégage. Il semble cependant que les fortes pertes enregistrées par les sociétés suisses en 1979 feront place, en 1980, à un retour à l'équilibre des comptes d'exploitation. Dans la branche hautement spécialisée des équipements de programmation pour machines-textiles, les résultats seront bons et en augmentation sensible. Les moteurs Diesel, équipements énergétiques et pompes enregistrent une nette croissance aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Par contre, la machine-outil souffre de l'hésitation de la clientèle à s'engager sur la voie de l'investissement coûteux. – Au total, l'année 1980 est meilleure que 1979, sans toutefois qu'à une exception près des bénéfices puissent être distribués.

c) Les produits de consommation ressentent l'effet d'une demande sans dynamique, d'une part, et des mutations au niveau des détaillants d'autre part. En ce qui concerne ce dernier phénomène, il faut signaler que les « grandes surfaces » qui, de plus en plus, occupent le terrain du commerce de détail, exercent des pressions autrement plus constantes et plus directes sur le fabricant que le commerçant individuel. C'est le cas dans le secteur alimentaire et, à un moindre degré, dans celui de la pharmacie. Ici les grandes surfaces commencent à dicter leurs prix et conditions au fabricant de spécialités alimentaires, là les pharmacies mutualistes et économats d'hôpitaux imposent



(Photo SIG - Groupe de conditionnement type PF)

les produits génériques de préférence aux médicaments d'origine; l'opération « générique » ayant raté l'été dernier, mutualistes et organisations de consommateurs sont sur le point de la relancer. Ainsi, le climat n'est pas tous les jours au beau fixe dans les industries de produits de consommation. Dans le secteur alimentaire, la concurrence est plus vive et la ménagère arbitre entre les produits suivant les possibilités de son budget. Alors que la baisse du pouvoir d'achat se fait sentir, les produits surgelés connaissent une bonne et constante progression de la demande. Les investissements dans le secteur alimentaire se sont chiffrés à quelque trois cent millions en 1980 et seront sans doute du même ordre en 1981. Les spécialités pharmaceutiques ont vu leur demande augmenter en volume dans la proportion de quelque dix pour cent. Les augmentations de prix consenties aux fabricants (8 % au total) ont produit une augmentation des rentrées de quelque cinq pour cent sur l'année entière. Si les laboratoires ont connu des années plus défavorables dans le passé, ils se plaignent aujourd'hui de plus en plus de la multiplicité et de la complexité des contrôles imposés au médicament et qui constituent des facteurs de renchérissement non compensés par les prix et sans utilité scientifique. Enfin, l'année 1980 aura apporté un des taux d'augmentation les plus élevés dans la vente de produits photographiques, secteur où les données du marché contraignent les intérêts suisses à d'importantes restructurations.

Autre secteur de biens de consommation, **les chaussures**: 1980 sera moins bonne que 1979. L'engouement pour le produit léger type « jogging » pèse sur le marché de la chaussure classique. Les budgets de fabrication ne seront sans doute pas atteints. Selon la profession, le « secteur homme » est pratiquement sinistré. De plus en plus, la chaussure homme et femme s'achète au coup par coup suivant le temps qu'il fait. Les courants traditionnels de saison s'amointrissent et, dans l'ensemble, l'amenuisement du pouvoir d'achat se fait sentir. On note d'ailleurs une certaine renaissance de l'artisanat de réparation. Pour la première fois, le commerce a révélé que les chaussures du bas de gamme se défendent mieux sur le marché que le haut de gamme. Cette évolution a joué contre les intérêts suisses dans cette branche. Une augmentation modérée en valeur parallèlement à une diminution en nombre de paires, effectifs stationnaires dans la fabrication et en augmentation dans la distribution, tels sont les faits marquants de la conjoncture subie par la « chaussure suisse de France ».

d) Dans les produits chimiques, l'évolution des affaires présente une configuration fortement inégale suivant les secteurs. Dans l'agro-chimie, l'année a été assez bonne, soutenue, notamment, par des produits nouveaux qui rencontrent la faveur des utilisateurs. Les vitamines ressentent une concurrence de plus en plus sensible. Il n'est pas exclu que certaines préparations de vitamines offertes dans l'agriculture (élevage) soient d'origine japonaise mais exportées par la Chine qui bénéficie de la préférence douanière au titre de l'aide au développement. Si, par hypothèse, il en était ainsi, un tel dérèglement du marché mériterait d'être examiné par les autorités. Pour les colorants, l'année n'est pas conforme aux prévisions, ceci en raison de la mévente de textile d'une part, du fait de la concurrence des « outsiders » d'autre part. Ces derniers, qui n'assument pratiquement aucune charge de recherche, se montrent de plus en plus agressifs sur un marché maussade. Dans le compartiment voisin des pigments, la récession automobile assombrit les perspectives. Le secteur très important des parfums et arômes synthétiques (y compris les compositions) signale une demande généralement sans élan sauf pour les produits nouveaux apparus sur le marché. La concurrence, là aussi, s'est fortement développée notamment de la part des producteurs de faible surface. Le ralentissement, en réalité, est quasi universel. Il est symptomatique que les marchés des « duty free shops » du Sud-Est asiatique, qui comptent parmi les importants débouchés de cette branche, signalent un ralentissement sensible des ventes.

Ainsi, bien des points sombres et préoccupants apparaissent dans l'examen de la conjoncture des industries suisses de France. Les perspectives demeurent incertaines. Sans doute, l'année 1981 exigera-t-elle de la part de tous ceux qui participent à la vie économique franco-suisse la mise en œuvre d'un esprit de coopération renouvelé si l'on veut éviter des écueils majeurs. C'est particulièrement souhaitable en ce qui concerne les chicanes administratives, douanières, judiciaires qui obstruent trop souvent et trop longtemps des échanges mutuellement favorables. Dans un monde où pèse la menace de crises graves et à une autre échelle, les rapports franco-suisses devraient constituer une zone de calme et de compréhension réciproque.

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE